



**HONORAIRES A COMPTER DU 01 MARS 2023  
APPLICABLES AUX VENTES INCLUENT LA TVA A 20 %**

Jusqu'à 200.000 € .....	7 % TTC du Prix de Vente
De 200.000 € à 500.000 € .....	6 % TTC du Prix de Vente
De 500.000 € à 1.500.000 € .....	5 % TTC du Prix de Vente
Au-delà de 1.500.000 € et plus .....	4 % TTC du Prix de Vente

**HONORAIRES A COMPTER DU 01 MARS 2023  
APPLICABLES AUX LOCATIONS INCLUANT LA TVA A 20 %**

LOCATION A USAGE D'HABITATION

**A LA CHARGE DU LOCATAIRE :**

- Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du Bail :  
ZONE TRES TENDUE : 12 € TTC/m<sup>2</sup> de la surface habitable
- Réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable

**A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE :**

- 1 mois de loyer charges comprises incluant les honoraires d'entremise, de visite, de constitution du dossier de rédaction de bail et réalisation de l'état des lieux.

SAS CAP 17 IMMOBILIER, SIRET : 921 345 880 000 14, Carte de Transaction professionnelle n° CPI 7501 2023 000 000 102 délivrée par la Chambre du Commerce et de l'Industrie d'Ile de France conformément à la loi n°70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce. Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

